

Communiquer en Italien - Niveau A1 - partie 2 (A1.2) - Débutant +

Objectifs :

Permettre à l'apprenant de consolider les acquis de base du niveau A1 – Partie 1 et de progresser vers une communication plus fluide et autonome, en vue de valider le niveau A1 et de poursuivre vers un niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) à l'issue de la session.

DATES DE LA FORMATION

Mardi 27 janvier 2026

Mardis 3, 10, 17* février 2026 (*vacances scolaires)

Mardis 3, 10, 17, 24 mars 2026

Mardis 7 et 28 avril 2026

Mardis 5 et 12 mai 2026

Public concerné :

Prérequis : Etre capable de communiquer et se faire comprendre avec des messages simples en Italien (Niveau débutant) et/ou avoir participé à la formation "Communiquer en Italien - Niveau A1 Débutant (A1.1) - (36 heures)"

Nombre de participants minimum : 6

Intervenant(s) :

Formatrice en italien expérimentée auprès d'adultes et d'enfants depuis 17 ans

Bilingue italien depuis l'enfance et diplômée d'une licence de lettres et civilisation italienne

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection d'un support numérique sur grand écran

Ecoute de supports audio

Exercices et prises de parole

Durée de la formation : 36 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

Session 2 – Niveau A1.2 (36h)

Unités 6 à 10 – Objectif : autonomie simple - niveau débutant+ - partie 2

Décrire différents lieux, un parcours, s'excuser.

Parler des vacances, raconter un évènement passé

Les produits alimentaires, faire les courses, parler des habitudes gastronomiques et des produits locaux, suivre une recette.

La vie quotidienne en Italie, le travail et les festivités

La famille, pouvoir la décrire et en parler, décrire une photo.

Un premier temps du passé sera étudié, le passé composé ;
les verbes réfléchis,
les participes passés irréguliers,
les adjectifs possessifs,
le superlatifs,
les expressions temporelles du passé,...

À la fin de la session passage niveau A2 du CECRL

Modalités d'évaluation des acquis :

Réalisation d'exercices

Evaluation de niveau d'entrée en formation

Evaluation par contrôle continu (Méthode NUOVO ESPRESSO ou Méthode DIECI - ALMA Edizioni)

Évaluation finale orale et écrite validant le niveau A1 du CECRL.

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2026

Conditions tarifaires : nous consulter